

Avis au public
EAU/AUT/19/0787

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

eis gemeng

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

Mise en conformité des infrastructures d'assainissement pour le site du centre logistique de l'infrastructure ferroviaire à Bettembourg / Dudelange

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/19/0787 de la part de la société nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois – CFL – Service Ingénierie Infrastructure, dans le cadre de la mise en conformité des infrastructures ferroviaire à Bettembourg / Dudelange.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier du 8 août 2019.

Fait à Bettembourg, le 12 août 2019.


Damien NEY
Secrétaire Communal


Laurent ZEIMET
Bourgmestre

